



Le dispositif

publié le 19/11/2013 - mis à jour le 31/03/2017

Le dispositif du CLAS est reconduit pour la présente année scolaire, financé par la collectivité locale, la CAF et le collège. Il vise à aider les jeunes à acquérir des méthodes d'apprentissage afin de renforcer leur autonomie, mais aussi contribue à leur épanouissement personnel en proposant des activités culturelles.

Les élèves en difficulté ont donc la possibilité de bénéficier d'un encadrement assuré par une personne extérieure et une assistante d'éducation : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h à 15 h.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.